Conférence de presse de M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères, sur les armes chimique en Syrie et sur la question du nucléaire iranien, à Paris le 10 septembre 2013.

2013-09-10

Depuis le massacre chimique de Damas le 21 août, nous avons poursuivi sans cesse deux objectifs, la sanction des responsables et la dissuasion pour qu'ils ne puissent pas recommencer. Notre attitude de fermeté réfléchie nous a permis de recevoir le soutien d'un nombre grandissant d'États et d'infléchir certaines positions. Hier, le ministre des affaires étrangères russe a fait un pas en ce sens, appelant je cite : «les dirigeants syriens à non seulement accepter de placer sous contrôle international leur stock d'armes chimiques et ensuite à le détruire, mais aussi à rejoindre pleinement l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques.»

Cette position a été soutenue notamment aujourd'hui par la Chine.

Nous accueillons cette nouvelle position avec intérêt mais aussi avec précaution. Nous ne voulons pas qu'elle puisse être utilisée comme une manoeuvre de diversion. C'est pourquoi, après en avoir discuté avec le président de la République, nous avons décidé de prendre l'initiative.

La France déposera donc une résolution devant le Conseil de sécurité des Nations unies en ce sens et la procédure sera engagée aujourd'hui même. Le texte sera examiné, le cas échéant amendé par nos partenaires et par le Conseil de sécurité.

Très concrètement, la France proposera aujourd'hui à ses partenaires du Conseil de sécurité un projet de résolution sous chapitre VII qui vise à concrétiser immédiatement ses idées. Quelles idées ?

Premièrement, condamner le massacre du 21 août commis par le régime syrien ;

Deuxièmement exiger de ce régime qu'il fasse sans délai toute la lumière sur son programme d'armes chimiques, qu'il le place sous contrôle international et qu'il soit démantelé ;

Troisièmement, mettre en place un dispositif complet d'inspection et de contrôle de ses obligations sous l'égide de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques ;

Quatrièmement, prévoir des conséquences extrêmement sérieuses en cas de violation par la Syrie de ses obligations ;

Enfin cinquièmement, sanctionner les auteurs du massacre chimique du 21 août devant la justice pénale internationale.

C'est à l'acceptation de ces conditions précises que nous jugerons la crédibilité des intentions qui ont été exprimées hier. Le peuple syrien a trop souffert, nous ne nous laisserons pas entraîner dans des manoeuvres dilatoires, il nous faut donc des résultats rapides. La France veut agir de bonne foi pour qu'une réponse ferme, précise et vérifiable à la menace chimique syrienne puisse enfin être trouvée avec les deux objectifs que nous avions dès le départ, la sanction et la dissuasion, et toujours la même méthode, la fermeté réfléchie.

Q - Comment jaugez-vous aujourd'hui la bonne volonté pour l'avenir proche du président Bachar Al-Assad ?

R - Je ne me hasarderai pas, en ce qui le concerne, à parler de bonne volonté. Ce que je prends en considération, c'est la position nouvelle exprimée par mon collègue russe hier et rejoint aujourd'hui par les Chinois, qui s'explique, chacun l'a compris, par la fermeté que nous avons manifestée. J'ai compris que le régime syrien avait pris acte, mais il va de soi qu'il faut être extrêmement vigilant.

Q - Cette résolution retarde-t-elle voire annule-t-elle les frappes ?

R - Nous avons la même attitude depuis le début. Notre objectif, c'est l'élimination de la menace chimique et la protection du peuple syrien. On l'a vu avec les propositions russes hier. C'est notre détermination à agir, y compris d'ailleurs par des moyens militaires, qui a permis qu'émerge hier une voie nouvelle pour y parvenir. Nous voulons explorer, de bonne foi, cette voie nouvelle mais nous ne voulons pas que cela serve des manoeuvres dilatoires. Toutes les options restent actuellement sur la table.

Q - Vous êtes-vous coordonnés avec les Américains au sujet de cette résolution ?

R - Nous sommes en contact permanent avec l'ensemble de nos partenaires et bien sûr avec les Américains. Le contact est permanent et les échanges le sont également. J'aurai au téléphone mon collègue John Kerry à la fin de cette matinée, je m'entretiendrai également avec Mme Ashton et avec M. William Hague. Dans la journée, j'aurai aussi un entretien avec le secrétaire général des Nations unies, avec M. Lavrov et avec mon collègue chinois.

Q - Avez-vous parlé aux Russes de ce projet de résolution que la France veut déposer ? Avait-il été question de cette initiative russe au sommet du G20 ? Avez-vous finalement un sentiment d'agacement de voir les Russes qui proposent une sortie politique après deux ans

de crise et après cent mille morts alors que cette initiative aurait pu être proposée par les Russes depuis très longtemps déjà ?

R - Nous avons, à plusieurs reprises, avec mon collègue Lavrov et avec d'autres homologues, examiné cette question de l'interdiction des armes chimiques évidemment. Mais, jusqu'à présent, il n'y avait de ce côté-là aucune perspective. Il se trouve que les choses ont changé hier et tant mieux. Je pense, lorsque l'on est de bonne foi, que l'un des éléments importants qui explique ce changement, c'est la fermeté que nous avons manifestée. Et peut-être aussi, mais je ne veux pas me lancer dans des interprétations, l'approche du rapport des inspecteurs qui montrera à coup sûr que le massacre chimique est malheureusement évident. De plus, les preuves s'accumulent chaque jour que le régime en est responsable.

Je crois, pour répondre à votre seconde question, qu'il faut prendre la perche qui est tendue quelles que soient les interprétations. Il faut prendre la perche tendue mais il ne faut pas tomber dans un piège, c'est la raison pour laquelle la résolution que va proposer aujourd'hui même la France permettra de mettre chacun au pied du mur.

Q - Au G20 on nous a assuré que le sujet de la Syrie n'était même pas encore abordé au moment de la rencontre bilatérale entre le président Poutine et le président Xi Jinping. Mais le président Hollande a eu aussi une rencontre avec le président chinois. Cela fait un moment qu'en France on parle de blocage au sein de l'ONU par la Chine et la Russie. Pensez-vous qu'aujourd'hui le déblocage n'est plus une mission impossible, si ce n'est pas un piège ?

R - Je le souhaite. Lorsque le président Hollande a rencontré ses homologues à Saint-Pétersbourg, il a abordé bien sûr ce sujet. En ce qui concerne nos collègues chinois, on connaît leur position. Mais je pense que l'écho qu'ils ont donné à la proposition russe, écho qui nous a été rapporté ce matin, est positif. Je souhaite m'entretenir, tout à l'heure, avec mon collègue chinois, et j'envisage de me rendre à la fin de la semaine en Chine, et un peu plus tard en Russie.

Q - Monsieur le Ministre, il y a des années que des experts de l'ONU sont en Iran pour le dossier nucléaire pour tenter de savoir quel est l'état du nucléaire en Iran. Est-ce que vous ne craignez pas de tomber dans une situation similaire en Syrie pour le chimique ?

R - Non, la situation n'est pas la même. D'abord parce que, s'agissant de la Syrie, l'utilisation des armes chimiques est avérée et que, malheureusement, le massacre chimique est avéré. Nous savons donc qu'il y a un arsenal chimique considérable, on parle de plus de 1 000 tonnes. L'objectif est à la fois d'organiser le contrôle puis le démantèlement de l'armement chimique syrien. Sur ce point, la proposition russe est extrêmement précise et on peut la reprendre mot pour mot : le contrôle, le démantèlement et l'adhésion à la convention sur

l'interdiction des armes chimiques. Lorsqu'on adhère à cette convention, ce qui est évidemment notre détermination en ce qui concerne la Syrie, un recensement est immédiatement fait, arme par arme, site par site. Dans le cas de la Syrie, cela demandera du temps et sera particulièrement compliqué en raison du conflit actuel. Mais, comme l'ont dit nos collègues russes et chinois, et comme nous le disions depuis déjà très longtemps, la seule manière d'empêcher que M. Bachar recommence, c'est de faire en sorte qu'il y ait d'abord un contrôle et qu'il y ait ensuite une destruction de ces armes chimiques qui sont interdites depuis très longtemps.

En ce qui concerne le nucléaire iranien c'est encore autre chose. Les Iraniens n'ont pas encore l'arme nucléaire. Ce que disent les résolutions internationales, et nous voulons que les Iraniens se conforment aux résolutions internationales, c'est qu'ils n'aillent pas vers l'arme nucléaire. Autant ils ont parfaitement le droit d'utiliser l'énergie du nucléaire civil, autant la possession par l'Iran de l'arme nucléaire serait un grand danger pour toute la région.

Vous connaissez notre position qui n'est pas simplement la position de la France, mais celle des quatre autres membres permanents du Conseil de sécurité (États-Unis, Grande-Bretagne, Russie et Chine), qui est de dire : négocions. Si la négociation aboutit, à ce moment-là il n'y aura pas d'armes nucléaires et on pourra lever les sanctions. Simplement, à ce jour, les négociations n'ont pas abouti et elles doivent d'ailleurs reprendre d'ici quelques semaines. Mme Ashton, qui négocie pour nous, doit voir son homologue lors de l'assemblée générale des Nations unies et je rencontrerai mon collègue iranien à New York.

Mais il faut bien comprendre que nous n'en sommes pas du tout au même stade. Dans le cas iranien, ce qui nous préoccupe, et le mot est faible, c'est que les négociations n'ont pas avancé pour le moment et, dans le même temps, les dotations de l'Iran ont beaucoup augmenté, puisque les Iraniens ont plus de 18 000 centrifugeuses y compris des centrifugeuses de deuxième génération qui permettent d'aller beaucoup plus vite depuis un enrichissement faible jusqu'à un enrichissement fort. Ils ont aussi la perspective de la construction d'un réacteur à Arak dit plutonigène, qui dégage du plutonium et donc qui est extrêmement dangereux et proliférant.

Nous sommes très vigilants, attachés à ce que l'utilisation d'énergie du nucléaire civil par les Iraniens soit reconnue mais absolument pas la marche vers la bombe atomique.

Q - Quels seraient les délais d'une vérification acceptable selon vous, parce qu'en fait dans une situation de guerre civile, c'est très compliqué ; les experts disent que les délais sont assez importants même dans une situation de paix ? Donc, quel délai, quelle vérification serait acceptable ?

R - C'est vrai que c'est très difficile. Il ne faut pas dissimuler cet aspect, et c'est la raison pour laquelle il faut que les premiers engagements de la Syrie soient quasiment immédiats. Le

premier c'est évidemment d'adhérer à la convention sur l'interdiction des armes chimiques, qui oblige les États qui adhèrent à donner un recensement de l'ensemble de leur matériel, de leurs sites et de leurs armes. Ensuite, il faut qu'il y ait des contrôles et vous avez vu que le secrétaire général des Nations unies est allé dans le même sens. Les Russes, qui ont été à l'origine, il y a un certain nombre d'années, du programme chimique syrien, doivent avoir un certain nombre d'indications à ce sujet. Le contrôle doit être international bien sûr et il ne s'agit pas, encore une fois, d'accepter des manoeuvres dilatoires.

Donc oui, vous avez raison, c'est quelque chose de très difficile mais indispensable de toutes les manières, car il faut ôter l'armement des mains du criminel.

Merci beaucoup.

Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 11 septembre 2013

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/188970-conference-de-presse-de-m-laurent-fabius-ministre-des-affaires-etrange